

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 58 (1920)
Heft: 17

Artikel: Pendant la guerre : la générale : [1ère partie]
Autor: Solandieu
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-215540>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1862, par L. Monnet et H. Renou



Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

PUBLICITAS
Société Anonyme Suisse de Publicité

LAUSANNE et dans ses agences

ABONNEMENT: Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, un an Fr. 8.70

ANNONCES: Canton, 20 cent.
Suisse et Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

On peut s'abonner au Conteur Vaudois,
jusqu'au 31 décembre 1920 pour

4 fr. 50

en s'adressant à l'administration, Pré-
du-Marché 9, Lausanne.

Sommaire du Numéro du 24 avril 1920. — Pour vous, mesdames! — Lo Vilhio Dêvesá : Le crouïte ruse a Bonzeni, Marc à Louis. — La générale (Solandieu). — Les Mouilles-Boilles d'autrefois. — Bien de saison : Les violettes (J. Normand). — A propos de Favay et Grognuz. — L'œuf et la cure (L.-A. Grelé). — Joyeux conflit.

POUR VOUS, MESDAMES!

MES maris sont anxieux : c'est le moment où les dames font leur choix pour un chapeau d'été. Gare la facture!

Etant donné le prix, au moins faut-il que le chapeau soit seyant et qu'il s'harmonise avec celle dont il couronne le chef. Or voici à ce propos quelques conseils précieux à ce sujet. Ce chapitre des chapeaux a pour auteur M. Chevreul, le savant célèbre qui dépassa l'âge de cent ans. C'était donc un homme d'expérience et de goût, comme vous l'allez voir. Ecoutez bien, Mesdames!

« Un chapeau noir, à plumes ou à fleurs blanches, roses ou rouges, convient aux blondes. Il ne mes-sie pas aux brunes, mais sans être d'aussi bon effet. Celles-ci peuvent y ajouter des fleurs ou plumes orangées ou jaunes.

» Le chapeau blanc mat ne convient vraiment qu'aux carnations blanches ou rosées, qu'il s'agisse de blondes ou de brunes.

» Les chapeaux de gaze, de crêpe, de tulle vont à toutes les carnations.

» Les brunes doivent éviter le bleu, préférer le rouge, le rose, l'orange.

» Le chapeau bleu clair convient spécialement aux types blonds; il peut être orné de fleurs blanches, quelquefois de fleurs jaunes ou orangées, mais non de fleurs roses ou violettes.

» La brune qui risque le chapeau bleu ne saurait se passer d'accessoires orangés ou jaunes.

» L'harmonie des couleurs, vous le voyez, chères lectrices, est toute une science. Poursuivons donc :

» Le chapeau vert fait valoir les carnations blanches ou doucement rosées. Il peut recevoir des fleurs blanches, rouges et surtout des roses.

» Le chapeau rose ne doit pas avoisiner la peau; il doit en être séparé par les cheveux ou par une garniture blanche, ou par une garniture verte, ce qui vaudrait mieux encore.

» Le chapeau rouge, plus ou moins foncé, n'est conseillé qu'aux figures trop colorées.

» Eviter les chapeaux jaunes et orangés. Se montrer fort réservée vis-à-vis du chapeau violet qui est toujours défavorable aux carnations.

» Même précaution à prendre pour les chapeaux jaunes, qu'une brune seule pourra risquer, avec des accessoires bleus ou violets.

» Et maintenant, mesdames, si vous désirez connaître l'auteur de cet intéressant « chapitre des chapeaux », c'est à M. Chevreul que vous en êtes redevables.

» Avouez que la science est parfois galante!



LE CROUÏTE RUSE A BONZENI

BONZENI étai on coo quemet ein a dâi mouf. Travaillive bin, medzive bin et dêvessâi pas tant mau. Ao teimps dâi fein, dâi mes-son, dâi recor, se faliâi châ on pouâve criâ Bonzeni. Desâi adi : *preint!* quemet à l'écoula et cein lâi fasâi rein de s'escormantsî de n'auga à l'autra sein botsi. Gros travau, sêi, fochièra, arâ, semorâ, trêre, herlisi, aryâ, tserdzi, minâ, écouênâ, êcaore, van-nâ, bêtsi, tot lâi étai bon. Lâi avâi que po batsî que lâi pouâve rein.

Et tot parâi l'étai maryâ : onna bin galèza dzein, pas traû granta, pas traû petita, mâ tot parâi pllie petita que granta et que l'avâi à nom Djudi. Bonzeni et sa Djudi l'étant pardieu bin assorti et s'amâvant bin. Bonzeni lâi trovâve tot parâi 'na târa, 'na dêse. D'ailleu quemet dit lo revî.

« Le n'ê fenna, tsevau, ne vatse
Que n'ausse quauque tatsé.

Po Bonzeni, la Djudi l'amâve traû lè bi z'haillon et lo pridzo. Eh-va! lo pridzo et lè bio z'haillon! L'ê veré que l'étai galé de la reincontrâ avoué sè cotillon pas traû grand, quemet on lè met ora, avoué dâi balle poueinte, sa taille que laissive vère dâi bré bin riond, sè solâ adî bin proûpro, et son tsâpi de dama. Bonzeni ein étai tot fou, quand bin cein lâi cotâve.

Et pu la Djudi l'amâve bin allâ ao pridzo. Lè crouïte leingue preteindâvant que n'étai rein que po moûtrâ sè biau gredon. Cein sè pâo bin et vu pas la mêpresî po tot cein : lo motî n'ê-te pas on eindrâ iô faut allâ bin revouû, du que l'ê lo pâilo dau bon Dieu.

Bonzeni, li, cein l'eimbêtâve, principalemeint sti tsautein quie, que lo pridzo l'étai ô tout. Ie fasant dinse avoué l'autro velâdzo de la pêrotze : trâi mâi ao tout, à nâo hâore, et trâi mâi ao tard, à onz'hâore. Dan l'étai ô tout et Bonzeni l'arâi bin voliu dremi onn'hâora dè pllie. Mâ pas moyen. La Djudi lo bouscagnive tant po couchî lo fère levâ que faliâi fro quand bin l'étai oncora bin maf... et l'allâve ao pridzo.

Adan, lo Diâbllio, que n'ein vaut pas doû, et que sè veillive, l'a binstout z'u vu que lâi avâi ôquie à fère pè vè Bonzeni. L'ê dan vegnâ po lâi bailli dâi crouïte z'idée.

L'ê lo momeint d'accutâ! Aovri lè z'orolhie.

Onna demeindze la matenâ, la Djudi dit dinse à Bonzeni.

— Te sâ, ié fauta d'on'otra roba. La minna pâo po rein mè allâ. Su affubliâie quemet 'na taupira.

Bonzeni l'a pas repondu et sant z'u ao pridzo.

Et ein s'ein revegneint la Djudi lâi desâi oncora :

— l'ê fauta d'onna roba! l'ê fauta d'onna roba!

L'ê iquie que lo Diâbllio l'ê vegnâi et l'a fè repondre dinse à Bonzeni :

— L'ê su que l'ein a fauta. Mâ n'ê rein d'erdzeint ora. Ti lè coup que vè ôo pridzo, ie metto quaranta franc dein la crouselhie dâi poûro.

— Mâ, t'i fou! quaranta franc.
— Eh va! quaranta franc. Adan mè faut dau teimps d'avâi gagnî oquie po t'atsetâ onna roba.

Sti coup, l'ê la Djudi que n'a pas repiâ lo mot, mâ sein peinsâve tant mè. Bonzeni risâi ein dedein et l'étai tot guî d'arrevâ à la demeindze po vère que voliâve sè passâ. Sacré Bonzeni!

La demeindze d'apri, dza vè sat hâore, l'homme ie fâ :

— Faut sè lavâ, se on vâo allâ ao pridzo.

Et la Djudi lâi repond dinse ein peinsât à sa balla roba et âi quaranta franc de la crouselhie :

— Accutâ, mon galé, t'ê faut pas allâ ao pridzo vouâ. Te t'i escormantsî tota la semanna et te pâo bin restâ ôo lhi on bocon sta matenâ!

Bonzeni et lo Diâbllio sè soresant!

Marc à Louis du Conteur.



PENDANT LA GUERRE

LA GÉNÉRALE

MA journée avait été chaude, comme le sont ordinairement les jours d'été, qui précèdent la période caniculaire. On était au 31 juillet de l'an de guerre 1914.

Les faneurs qui se rendaient aux champs, les ouvriers qui regagnaient l'atelier, le commis qui allait retrouver son rond de cuir, l'écolier qui flânait dans la rue, les commères qui jasaient devant leurs portes, toute la gent valide enfin qui, en ce beau jour d'été, animait les artères du paisible chef lieu, se mit subitement à courir au devant d'un tambourineur dont les roulements secs et intermittents avaient quelque chose d'insolite, de tragique : c'était la « générale ».

Le crieur public était pâle, son air effaré en disait plus long que ses lèvres tremblantes; il sortit de la poche intérieure de son habit un papier qu'il déplia fiévreusement, et, après avoir jeté sur la foule rassemblée un regard inquisiteur, il lut : « Ensuite des évènements militaires qui se préparaient autour de nos frontières, le Conseil fédéral a décrété la mobilisation générale; tous les soldats valides devront immédiatement rejoindre leurs unités, l'armée tout entière est de piquet, pour la défense du pays, etc. »

Quand le publicateur eut terminé la lecture de son libellé, la foule, partagée entre la terreur et l'enthousiasme s'écria : « Aux armes! Vive la Suisse! » Le tambourineur, content de son succès, tira son couvre-chef et reprit sa course précipitée à travers les rues de la petite ville, tandis que des groupes se formaient de toutes parts, commentant la terrible nouvelle. Les uns gesticulaient, avec des airs importants : « La Suisse est neutre, disaient-ils, donc nous n'avons rien à craindre, puisque nous sommes conséquemment inviolables. » « La neutralité est quand même une bonne chose, remarqua un vieux joueur de « jass », la guerre ne nous empêchera pas de faire « la partie », les jeunes iront se promener à la frontière, et c'est tout. »

Une vieille femme qui se souvenait de 1870, pleurait à chaudes larmes, se rappelant que son défunt époux était mort d'un coup de froid qu'il avait « attrapé » aux Verrières.

Sur ces entrefaites, on vit arriver, au petit trot, M. Bramard, le rédacteur de *l'Echo du Rhône*, un savant, celui-là, toujours bien informé, connaissant l'histoire et la politique comme sa poche, et toujours prêt à donner son précieux avis, en toute chose.

A son passage, tout le monde alla au devant de lui, le salua révérencieusement et lui demanda :

— Eh bien, monsieur le rédacteur, qu'en dites-vous ?

— Vous le voyez, répondit-il en riant, j'en ris !

La bonne femme qui pleurait s'essuya les yeux du revers de son tablier et lui dit :

— Comment, vous riez ! Ce n'est donc pas si grave que ça ?

— Pas le moins du monde, ma brave dame, et vous pouvez sécher vos larmes ; la guerre qui va commencer ne durera pas six mois ; avec les engins dont disposent les belligérants, on peut sans doute s'attendre à un vaste écrabouillement sur terre, dans l'air et sur l'eau, mais quel que soit le sort des armes, la paix sera signée au printemps prochain, et la Suisse n'a rien à craindre, vous pouvez m'en croire et vous rassurer.

Puis M. le rédacteur reprit son petit trot vers sa rédaction, où il allait rédiger son bulletin politique, avec la conviction que sa voix prophétique allait ramener le calme au milieu de ses nombreux lecteurs.

Le bel optimisme du journaliste de *l'Echo* n'avait pas eu, cependant, le don de satisfaire tous les auditeurs.

— Moi, objecta gravement le garde-champêtre en tournée, je crois que ça durera plus longtemps ; je ne veux rien dire du « savoir » de notre rédacteur, mais c'est égal, il peut aussi se tromper, et je crois bien que nous en avons au moins pour une bonne année ; et la Suisse pourrait bien avoir chaud, entre tous ces canons braqués autour d'elle !

— Et le Valais aussi ? hasarda timidement la femme qui ne pleurait plus.

— On ne peut pas dire, répondit le garde-champêtre, nous avons de la chance, nous d'avoir les forts de St-Maurice, qui nous protègent.

— Oui ! exclama un landwehrien qui, revenant de la visite sanitaire, avait l'espoir d'être réformé. Oui ! avec des pièces qui tirent à plus de 12 kilomètres, nous pourrions toujours retenir les Prussiens, dans les plaines de la Praille !

— Qu'en dites-vous, monsieur le régent ?

— Celui qu'on interpellait ainsi était un savant de village ; le fait qu'il portait un lorgnon ne laissait aucun doute sur sa science, acquise au prix d'un labeur acharné, qui avait dû mettre sa vue à l'abri d'un élégant pince-nez.

— Mon Dieu, c'est bien possible ; c'est bien là, en effet, qu'en l'an 107 avant J.-C., le brave Helvète Divicon battit l'armée romaine du consul Cassius et la fit passer sous le joug ; les Suisses de 1914 ne doivent pas avoir diminué de leurs aïeux.

— Bravo ! bravo ! exclama-t-on de toutes parts ; le rédacteur et le régent doivent en savoir plus long que nous ; inutile de se faire tant de bile.

— La guerre, en tout cas, n'empêchera pas les fruits de mûrir, les maraudeurs de courir et le père Boniface de faire ses tournées ; bonsoir.

Et là-dessus, le groupe se dispersa, chacun s'en retournant à sa besogne, le cœur rasséréné.

Pendant ce temps, le tambourineur continuait sa course à travers la ville, et partout c'était à recommencer ; on l'entourait, on le questionnait, comme si le pauvre homme devait posséder des secrets d'Etat ; on le prenait à part, on l'invitait à se rafraîchir un brin ; il devait avoir soif, après tant de lecture et tant d'émotion.

Mais Luc — c'était le nom du tambourineur — était un agent modèle ; il avait conscience, en ce moment plus que jamais, de la grandeur de sa tâche ; il savait que si la nouvelle qu'il lançait à tous les échos devait émouvoir le public, il devait, lui, le messager de l'Etat, rester impassible comme la statue de Tell sur la place d'Allorf.

Toutefois, il était homme quand même, et bien

qu'il ne transigeait pas avec son devoir, il était fils du vignoble, il avait, hélas ! comme tout le monde, « le gosier en pente », et dame, quand il faisait 30 degrés à l'ombre et qu'il avait « publié » toute la journée, un bon verre de « fendant » n'était pas de refus.

C'est pourquoi, arrivé à la dernière étape, Luc, franchement fatigué et content de lui, se laissa-t-il inviter par des amis de passage, à entrer au café de la Treille, renommé par son muscat de Savièze et par ses raclettes au fromage de Conches.

L'établissement était rempli de buveurs commentant la grande nouvelle du jour.

L'entrée du tambourineur fut saluée par une véritable ovation :

— Ohé ! le « tambournier » ! ici ! ici !

Et tout le monde levait son verre en l'offrant au nouvel arrivant, qui ne savait où répondre.

— Bravo pour le « ran tan plan » ! Vive la Suisse !

Quelques-uns criaient :

— Vive Luc !

Le pauvre publicateur en était tout étourdi :

— Merci ! merci ! à votre santé à tous !

L'officier public posa son tambour dans un angle de la salle et alla s'asseoir à une table où quelques paysans de la montagne se livraient à de copieuses libations.

— Mon vieux Luc, lui dit l'un d'eux, avec ta générale, tu nous embêtes pas mal !

— Je m'en passerai bien, répondit le tambourineur, ce n'est pas moi qui ai déclaré la guerre !

— Qui, alors ?

— Eh ! parbleu, le roi de Prusse !

— Ah ! si je le tenais, il passerait un fichu quart d'heure !

— Il n'est pas seul, remarqua l'un des buveurs ; il a des complices, à commencer par François-Joseph de Habsbourg, un vieux gâteux qui aurait mieux fait d'aller aux grenouilles que de partir en guerre. Il s'en repentira un jour.

La conversation allait se prolonger quand, à la table voisine, occupée par des jeunes gens du quartier, un employé de banque se leva, réclama le silence et demanda la parole.

Un tonnerre d'applaudissements lui répondit, et le jeune homme se mit à causer !

— Messieurs et chers concitoyens ! La générale vient de retentir jusqu'au fin fond de nos vallées, appelant le soldat suisse à la frontière ; la guerre est déclarée entre les Teutons, qui voudraient dominer sur le monde, et les Français qui veulent se défendre. Cette nouvelle a jeté la stupeur dans le monde financier, et la Bourse enregistre déjà des fluctuations inquiétantes ; les fonds ottomans sont en forte baisse, on prévoit des surprises sur les cours des grands marchés européens, des baisses de change...

— Peu nous importe ! interrompit un loustic, pendant que le vin n'augmente pas !

— Le vin augmentera certainement, répliqua l'orateur, comme toutes les denrées, car cette générale qu'on vient d'entendre, et dont je salue ici le proclamateur, est le point de départ d'une énorme crise économique dont nous aurons beaucoup à souffrir pour peu que la guerre se prolonge.

— Elle sera de courte durée, fait remarquer vivement le tambourineur ; c'est M. Bramard, le rédacteur de *l'Echo* qui l'a dit.

— C'est une raison pour que je ne le croie pas, répondit le commis de banque, en avalant une rasade. Méfiez-vous de ces journalistes qui savent toujours tout et qui nous bourrent le crâne de toutes sortes de choses qu'ils ignorent autant que nous.

— D'accord ! répliqua le tambourineur. Mais c'est aussi l'opinion du régent Bricole, qui pense d'ailleurs, avec le garde-champêtre qui n'est pas bête, que jamais les Prussiens n'arriveront en Valais, par rapport aux forts de St-Maurice.

Un formidable éclat de rire accueillit cette déclaration, et le commis de banque ayant conclu en levant son verre à la gloire des armées helvétiques, se rassit et laissa la parole au « tambournier ».

(La fin au prochain numéro.) Solandier.

Profond. — La maxime suivante est gravée dans un banc de l'un des auditoroires de l'Université :

« Les dames ne pensent généralement à rien, ou bien elles pensent à autre chose. »

LES MOUILLES-BOILLES D'AUTREFOIS



On croit généralement que la répression des fraudes alimentaires est une institution moderne ; tel n'est cependant pas le cas, preuve en est l'ordonnance édictée en 1741 par Jacques de Tourrel, seigneur d'Allègre et de Vivecols, dont l'original figure aux archives du département du Puy-de-Dôme, et qui stipule ce qui suit :

1. Tout individu coupable d'avoir vendu du lait mouillé devra l'avalier lui-même de force jusqu'à danger de mort.

2. Celui qui vendra du beurre contenant navet, pierre ou autre chose sera attaché au pilori en plein soleil, la tête sous le beurre, jusqu'à complète fusion du dit.

3. Celui qui essayera d'écouler des œufs pourris sera lapidé avec sa propre marchandise.

(Journal de l'Industrie laitière.)

La leçon de Bébé. — D'où viennent les pommes ?

— Des pommiers.

— Les poires ?

— Des poiriers.

— Et les dattes ?

Bébé, après un instant de réflexion, et tout triomphant :

— Des calendriers.

Un rien. — Un pochard est sermonné par sa femme :

— Comment, dit-elle, tu m'avais promis de rentrer à minuit, et il est trois heures du matin ?

— Eh bien, quoi ! dit le mari en montrant du doigt le cadran de sa montre, il n'y a pas une si grande différence entre minuit et trois heures, tiens regarde, je suis en retard... à peine de deux centimètres.

BIEN DE SAISON



ELLE est tout à fait de saison, cette délicieuse pièce de vers de Jacques Normand, dont le Conteur vous recommande les œuvres si séduisantes.

LES VIOLETTES

Quoi ! c'est vous qui me demandez

Pourquoi j'aime les violettes

Plus que roses et pâquerettes ?

Quoi ! c'est vous qui le demandez ?

Qu'à l'oubli vite vous cédez,

Et l'inconstante que vous faites !...

Quoi ! c'est vous qui me demandez

Pourquoi j'aime les violettes ?

Six mois ! est-ce donc bien longtemps

Pour qu'un moment heureux s'oublie

Et ne marque plus dans la vie ?

Six mois ! est-ce donc bien longtemps ?

Les douces larmes du printemps,

Faut-il que l'hiver les essuie ?

Six mois ! est-ce donc bien longtemps

Pour qu'un moment heureux s'oublie ?

Puisqu'il faut vous le rappeler,

C'était au bord de la rivière :

L'eau coulait murmurante et claire,

Puisqu'il faut vous le rappeler.

L'hirondelle y venait voler

Et mouiller son aile légère...

Puisqu'il faut vous le rappeler,

C'était au bord de la rivière.

La nuit allait bientôt venir

Quand du château nous approchâmes ;

Quand tous deux nous nous arrêtaèmes,

La nuit allait bientôt venir.

Comment pourrai-je définir

L'émoi qui gagnait nos deux âmes ?...

La nuit allait bientôt venir

Quand du château nous approchâmes.

J'aperçus alors à vos pieds,

De votre bouquet détachées,

Quelques violettes séchées ;

Je les vis alors à vos pieds.

Puis, sans que vous m'aperceviez,

Dans mon sein je les ai cachées...

Dès que je les vis à vos pieds,

De votre bouquet détachées.